

1. INTRODUCTION

1.1. Contrat

Le Contrat (intégrant cet Appendice A – Conditions Générales d'Unit4) régit la commande par le Client de tous Produits et/ou Services et prend effet et lie les Parties à compter de la Date de Prise d'Effet. Le Contrat est le socle unique de l'accord entre les Parties, à l'exclusion de toute autre stipulation contractuelle. Le Client déclare et garantit qu'il a lu toutes les stipulations du Contrat. Compte tenu des contreparties valables et suffisantes, que les Parties reconnaissent par les présentes avoir reçues et dont elles estiment le caractère suffisant, les parties conviennent ce qui suit:

1.2. Mise à jour de documents

Dans la limite de ce qui est permis par le Droit Applicable, Unit4 peut parfois mettre à jour les Conditions d'Unit4 à sa seule discrétion. Sous réserve de l'application des conditions convenues dans toute Annexe de Variation applicable, le Client confirme qu'en concluant un Contrat avec Unit4, il accepte que la dernière version des Conditions d'Unit4 soit applicable entre les Parties. Unit4 est tenue d'informer le Client de toute modification significative apportée aux Conditions d'Unit4 et si : (i) cette information n'est pas fournie ; ou (ii) si le Client s'oppose aux modifications par écrit dans les dix (10) Jours Ouvrables suivant la notification, ces modifications ne seront pas réputées acceptées par le Client.

1.3. Annexes applicables

Lorsque le Client acquiert au moyen d'un Bon de Commande :

- 1.3.1. des Produits, les conditions générales additionnelles de l'Annexe 1 sont applicables ;
- 1.3.2. des Services Professionnels, les conditions générales additionnelles de l'Annexe 2 sont applicables; et
- 1.3.3. des Produits Tiers et/ou Services Tiers, les conditions générales additionnelles de l'Annexe 3 sont applicables.

2. DEFINITIONS ET INTERPRETATION

2.1. Définitions

Les termes débutant par une majuscule dans les Conditions d'Unit4 ont la signification qui leur est attribuée dans l'Appendice B – Définitions.

2.2. Interprétation

Toute référence à un mot au singulier inclut le pluriel et vice versa. Les termes faisant référence à une personne physique incluent les organes de société et toute autre personne morale et vice versa. Toute référence particulière à un genre inclut l'autre genre. L'usage des verbes conjugués « inclut » ou « incluant » désignent une liste sans limitation. Les titres sont insérés uniquement par souci de commodité et n'affecteront pas l'interprétation des présentes conditions.

2.3. Hiérarchie des documents contractuels

En cas de conflit ou de contradiction entre les différents documents contractuels, la hiérarchie suivante s'applique :

- 2.3.1. le Bon de Commande et tous documents annexés ;
- 2.3.2. l'Annexe de Variation ;
- 2.3.3. Les Conditions de Traitement de Données d'Unit4 ;
- 2.3.4. Les Conditions Générales d'Unit4 et toutes Annexes ou documents y étant annexés (à l'exception des Conditions de Traitement de Données d'Unit4) ;
- 2.3.5. (le cas échéant) les autres Appendices; et
- 2.3.6. la Documentation Relative aux Politiques de Unit4.

3. REDEVANCES ET PAIEMENT

3.1. Redevances

Le Client devra payer toutes les redevances et les frais spécifiés dans le Bon de Commande. Sauf accord contraire : (i) les redevances sont calculées en fonction des Produits et/ou des Services commandés pour être Utilisés par un nombre et une catégorie d'Utilisateurs particuliers (par exemple, les salariés) et/ou selon toute autre unité de mesure non basée sur l'Utilisateur (par exemple l'ETP) comme spécifié dans le Bon de Commande ; et (ii) les obligations de paiement ne peuvent être annulées et les redevances payées ne sont pas remboursables. Des redevances additionnelles s'appliqueront lorsque le Client excède la Limite d'Utilisation ou accepte de commander des Produits (ou leurs modules) ou Services additionnels.

3.2. Renouvellements annuels et Durées Minimales

Lorsque tous Produits ou Services sont à payer sur la base d'une souscription annuelle, (par exemple l'Assistance Client d'Unit4, les Services Managés d'Applications Unit4, les Licences d'Abonnement à un Logiciel ou le SaaS), ces Produits ou Services sont facturables annuellement à l'avance à compter de la Date de Début de Facturation. Les redevances sont renouvelées automatiquement chaque année à la Date de Renouvellement sauf si l'une des Parties a notifié à l'autre son intention de résiliation avec un préavis écrit de soixante (60) jours (avant la Date de Renouvellement pertinente). Lorsque des redevances sont soumises à une Durée Minimale, aucune des Parties ne peut être autorisée à notifier son intention de résilier si cette résiliation prend effet avant l'expiration de la Durée Minimale.

3.3. Facturation et mode de paiement

Le cas échéant, et sauf accord contraire, Unit4 peut adresser une facture :

- 3.3.1. pour tout paiement en une fois pour des Produits (relatifs à une Licence de Logiciel ou autres) à la Date de Prise d'Effet; et/ou
- 3.3.2. pour tous Produits ou Services à payer en avance par une souscription annuelle (pour lesquels une Durée Minimale peut s'appliquer), à la Date de Début de Facturation et à chaque Date de Renouvellement ; et/ou
- 3.3.3. pour les Services Professionnels et les Frais associés sous la forme d'arriérés mensuels à terme échu (en mode régie) au temps passé; et/ou
- 3.3.4. pour tous les autres frais applicables, tel que précisé dans le Bon de Commande correspondant; et

toutes les factures présentées au Client par Unit4 sont exigibles et doivent être payées dans les trente (30) jours calendaires de la date de la facture.

3.4. Augmentations par voie d'indexation

Outre les augmentations de redevances pour les raisons exposées dans la clause 3.1, toutes les redevances annuelles récurrentes qui doivent être payées par le Client feront l'objet d'une révision à la hausse à chaque échéance de Renouvellement. L'augmentation d'une année sur l'autre sera la somme la plus élevée entre : (i) la hausse de l'Indice de référence (tel que publié par une autorité reconnue, tel qu'un gouvernement, un office national de statistique ou la banque centrale) applicable dans le pays où Unit4 a son siège social au moment de la facture de renouvellement majorée de 2%, ou bien (ii) 4%.

3.5. Procédure de facturation

Les factures seront considérées comme valablement émises, y compris lorsqu'elles sont produites et envoyées électroniquement, et qu'un bon de commande ait été émis ou non par le Client. De plus, les procédures internes d'achat du Client ne peuvent être invoquées pour retarder l'émission de factures conformément aux stipulations ci-dessous et l'absence d'émission d'un bon de commande ne remettra pas en cause les droits de Unit4 de percevoir toutes sommes dues en raison de toute facture non-contestée. Unit4 prendra les mesures raisonnables afin de respecter toute procédure de facturation fournie par le Client avant la Date de Prise d'Effet.

3.6. Frais d'impayés

Si une somme facturée n'est pas payée à Unit4 à l'échéance prévue, Unit4 peut imputer des intérêts de retard sur cette somme due à partir de la date à laquelle le paiement est devenu exigible et jusqu'à la date de paiement effectif. Les intérêts de retard seront imputés mensuellement à un taux de 12% par année, sauf si le Droit Applicable prévoit qu'un taux obligatoire plus faible doit être appliqué, auquel cas ce taux obligatoire plus faible sera imputé par Unit4. En outre, dans le cas d'impayés, Unit4 peut conditionner les renouvellements futurs et les Bons de Commande à des délais de paiement plus courts que ceux spécifiés à la clause « Facturation et mode de paiement » ci-dessus. Si Unit4 se trouve dans l'obligation d'agir pour obtenir tout montant exigible, le Client accepte l'obligation de rembourser à Unit4 tous les coûts en résultant, comprenant, sans limitation, les honoraires et coûts raisonnables d'avocats.

Si le Droit Applicable est le droit français, les intérêts de retard seront imputés mensuellement à hauteur du taux de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points. Le Client en situation de retard de paiement sera également de plein droit débiteur à l'égard de Unit4 d'une indemnité forfaitaire pour recouvrement d'un montant de quarante (40) euros. Toutefois, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Unit4 pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

3.7. Suspension des Services pour Retard de paiement

Si les montants facturés en raison du Contrat ne sont pas payés à Unit4 et font l'objet d'un retard de trente (30) jours calendaires ou plus, Unit4 peut, sans préjudice de ses autres droits et recours, automatiquement et immédiatement suspendre la livraison des Produits Unit4 et/ou la fourniture des Services Unit4

jusqu'au paiement complet de ces montants, sous réserve que Unit4 ait notifié par écrit au Client le retard de paiement de son compte en respectant un préavis de dix (10) jours calendaires ou plus, conformément à la clause « Notification ».

3.8. Litiges concernant les Paiements

Unit4 n'exercera pas ses droits prévus aux articles 3.6 et 3.7 (ci-dessus) dans la mesure où le Client conteste les frais ou redevances applicables, au cours de la période de paiement, et ce, de manière raisonnable et de bonne foi et en coopérant de manière diligente afin de résoudre ce litige.

3.9. Taxes

Sauf mention contraire, les redevances d'Unit4 n'incluent pas les Taxes. Le Client est responsable du paiement de toute Taxe associée à ses achats dans le cadre du présent Contrat. Si Unit4 a l'obligation légale de payer ou collecter une Taxe dont le Client est redevable selon le présent paragraphe, le montant approprié sera facturé au Client pour que le paiement net total atteigne un montant égal, après déduction de ladite Taxe, à celui dont le Client aurait été redevable si le paiement n'avait pas supporté de Taxe, sauf si le Client fournit à Unit4 un certificat d'exemption de taxe valable octroyé par l'autorité fiscale compétente. Il est rappelé pour clarification que Unit4 est seul responsable des Taxes qui s'imputent sur son propre revenu, son patrimoine et ses salariés.

3.10. Transfert de redevances sur la revente de Produits ou Services Tiers

Lorsqu'Unit4 revend des Produits ou Services Tiers, sauf mention contraire figurant dans un Bon de Commande, Unit4 pourra répercuter au Client toute augmentation de redevances que lui aura facturé le Fournisseur Tiers.

4. CONFIDENTIALITE

4.1. Protection des Informations Confidentielles

La Partie Destinataire devra utiliser le même degré de diligence que celui qu'elle utilise pour protéger la confidentialité de ses propres Informations Confidentielles (et dans tous les cas utiliser un degré de diligence raisonnable) et accepte : (i) de ne pas utiliser les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur à des fins autres que celles dans le cadre du Contrat ; et (ii) sauf si la Partie Divulgateur l'autorise par écrit, de limiter l'accès aux Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur, à ses Directeurs et aux Directeurs de ses Sociétés Affiliées, aux agents administratifs, salariés, contractants et agents qui ont besoin d'y avoir accès pour des raisons conformes au Contrat et qui sont signataires d'accords de confidentialité ou d'accords similaires avec la Partie Destinataire comprenant des mesures protectrices au moins équivalentes à celles du présent paragraphe. Aucune partie ne devra divulguer les termes du Contrat ou de tout Bon de commande à des tiers autres que leurs Sociétés Affiliées et leurs comptables sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.

4.2. Divulgence d'Information Contrainte

La Partie Destinataire peut divulguer des Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur, si elle y est contrainte par le Droit Applicable, sous réserve qu'elle informe préalablement la Partie Divulgateur de cette divulgation contrainte (dans les limites de ce qui est permis par la loi) et qu'elle lui fournisse une assistance raisonnable, aux coûts de la Partie Divulgateur, si celle-ci souhaite contester cette divulgation. Si la Partie Destinataire est contrainte par le Droit Applicable de divulguer les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur dans le cadre d'une procédure civile dans laquelle la Partie Divulgateur est partie, et la Partie Divulgateur ne conteste pas cette divulgation, la Partie Divulgateur remboursera à la Partie Destinataire les coûts raisonnables qu'elle a exposés pour compiler et fournir un accès sécurisé à ces Informations Confidentielles.

5. DROITS EXCLUSIFS ET DROITS D'UTILISATION

5.1. Réserve de Droits sur les Produits Unit4 et Services Unit4

Unit4 et ses concédants de licence détiennent tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Produits Unit4, aux Services Unit4, à la Documentation d'Unit4 et à tous les autres Droits de Propriété Intellectuelle d'Unit4. Sous réserve des droits limités expressément accordés dans ce Contrat, Unit4 se réserve tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Produits Unit4 et/ou aux Services Unit4 (sous forme de code objet et de code source) comprenant l'architecture des programmes, le design, la méthodologie de codification, la documentation, les impressions écran et le « look and feel », toutes modifications, mises à jour, améliorations y afférents (même si requis et payés par le Client), toute valeur qui y est associée et tous les Droits de Propriété Intellectuelle qui y sont relatifs en cours et futurs. Aucun droit n'est accordé au Client selon les présentes autres que ceux expressément mentionnés. Le Client accepte que toute commande de Produit Unit4 et/ou de Service Unit4 conformément au Contrat soit indépendante de la fourniture de toutes futures fonctionnalités ou caractéristiques et indépendante de toutes déclarations publiques orales ou écrites faites par Unit4 concernant de futures fonctionnalités ou caractéristiques.

5.2. Octroi de Droits

5.2.1. Licence de Logiciel

Lors de l'achat d'une Licence Logicielle, le Client se voit octroyer une licence non-exclusive et non-transférable d'utilisation du Produit Unit4 (comprenant toute Documentation d'Unit4) pour un usage uniquement pour les besoins internes du Client et de ses Sociétés Affiliées, pour quinze (15) ans à partir de la Date de Prise d'Effet du Contrat. L'attribution d'une Licence de Logiciel est toujours soumise au respect par le Client des stipulations du Contrat.

5.2.2. Licence d'abonnement à un Logiciel

Lors de l'achat d'une Licence d'Abonnement à un Logiciel, le Client se voit accorder une licence annuelle non-exclusive et non-transférable d'utilisation du Produit Unit4 (comprenant toute Documentation d'Unit4) uniquement pour les besoins internes du Client et de ses Sociétés Affiliées pour la Durée Minimale et toute durée de renouvellement ultérieure. Chaque attribution annuelle de droits de licence est conditionnée au paiement par le Client des redevances annuelles applicables et au respect par le Client des stipulations du Contrat.

5.2.3. Droit d'Accès au SaaS d'Unit4

Lors de la commande du SaaS Unit4, à la Date de Prise d'Effet du Contrat et à chaque Date de Renouvellement ultérieure, le Client se voit attribuer un droit d'accès et d'utilisation non-exclusif et non-transférable au SaaS d'Unit4 concerné (comprenant toute Documentation d'Unit4) sur une base annuelle uniquement pour les besoins internes du Client et de ses Sociétés Affiliées pour la Durée Minimale et toute durée de renouvellement ultérieure. Chaque attribution annuelle desdits droits est conditionnée au paiement par le Client des Redevances de SaaS et au respect par le Client des stipulations du Contrat.

5.3. Utilisation des Produits et Services Unit4

Le Produit Unit4 (comprenant toute Documentation d'Unit4) ne peut être utilisé et accessible que par :

- 5.3.1. le Client, ses Sociétés Affiliées, leurs salariés respectifs et tous sous-traitants pour la saisie et le signalement de données pour les besoins internes du Client et/ou de ses Sociétés Affiliées (ces sous-traitants étant des personnes agissant au nom du Client soit en raison (i) d'un accord d'externalisation dont les termes exigent que le sous-traitant respecte le Contrat, et qui est notifié par avance à Unit4 ; ou (ii) d'un contrat de consultant dont les termes exigent que le sous-traitant respecte les stipulations du Contrat) ; et
- 5.3.2. le Client, ses Sociétés Affiliées et leurs salariés respectifs pour des fins de configuration dans le cours normal de l'activité commerciale du Client et/ou de ses Sociétés Affiliées ou par les sous-traitants du Client pour des fins de configuration lorsque ces sous-traitants sont soit des prestataires partenaires approuvés de Unit4, soit approuvés expressément par écrit pour cette raison par Unit4 ; et
- 5.3.3. la société mère ultime du Client et ses Sociétés Affiliées pour leurs besoins internes, à condition que la société mère soit une Société Affiliée du Client et (i) que chacune de ces organisations ne soit pas un concurrent de Unit4 et (ii) à condition que cesse automatiquement son droit si cette entité cesse d'être une Société Affiliée; et/ou
- 5.3.4. tout autre Utilisateur qui aurait raisonnablement besoin d'avoir accès au Produit Unit4 (comprenant toute Documentation d'Unit4) afin de pouvoir atteindre l'objet commercial ou les exigences du Client, en utilisant des Produits Unit4.

Sous réserve des articles 5.3.1. à 5.3.4., le Produit Unit4 (y compris toute Documentation d'Unit4) ne peut être utilisé pour fournir des services à des tiers ou être utilisé par tout tiers (qu'il s'agisse d'une société ou d'une personne physique)

5.4. Restrictions sur l'utilisation

Le Client et toute partie qui dispose d'un droit d'utiliser ou d'accéder au Produit Unit4 en conformité avec les stipulations des clauses 5.2 à 5.4 devront :

- 5.4.1. sécuriser et protéger les droits de propriété afférents au Produit Unit4 ou à sa Documentation, ainsi que toutes les copies qui en sont faites ;
- 5.4.2. assurer qu'aucune copie du Produit Unit4 sous quelle que forme que ce soit ne sera transmise à des tiers sans la permission expresse et écrite de Unit4 ;
- 5.4.3. reproduire toute mention indicative d'un droit d'auteur ou d'un copyright sur tous les éléments ou faisant partie des éléments liés à un Produit Unit4 ou à la Documentation Unit4, sur lesquels une telle mention est apposée ;
- 5.4.4. ne devront pas :
 - 5.4.4.1. copier, décompiler, désassembler, procéder à de l'ingénierie inverse, élaborer, refléter ou dupliquer toute partie ou contenu du Produit Unit4;
 - 5.4.4.2. tenter d'extraire le code source du Produit ;

- 5.4.4.3. accéder au Produit Unit4 pour (a) développer un produit ou service concurrent ou (b) en copier des caractéristiques, fonctions ou graphismes ;
- 5.4.4.4. sauf si cela est expressément permis dans le Contrat, reproduire, distribuer, afficher publiquement, concéder en sous-licence, louer, céder, prêter, transférer ou rendre disponible de toute autre manière le Produit Unit4 à un tiers;
- 5.4.4.5. modifier, adapter, transformer, traduire ou créer des œuvres dérivées du Produit Unit4;
- 5.4.4.6. fusionner le Produit Unit4 avec tout autre logiciel ou service ;
- 5.4.4.7. développer une solution alternative au Produit qui, en tout ou partie, est basée sur ou dérivée du Produit Unit4 ou de toute Documentation d'Unit4 ;
- 5.4.4.8. utiliser le Produit en violation de toute loi ou règlement applicable en matière d'import, export, ré-export ou de tout autre loi ou règlement applicable ;
- 5.4.4.9. retirer ou masquer toute mention d'un droit de propriété intellectuelle ou d'un copyright, toutes marques, toutes indications de marque, de crédits, d'appellation commerciale, toute notification de confidentialité, tout avis, mention, logo, légende ou autres informations inclus dans le Produit Unit4 ; et
- 5.4.4.10. attribuer, transférer, hypothéquer, facturer, diviser le droit de propriété, ou par tout autre moyen distribuer chacun de ses droits, responsabilités ou obligations de la licence du Produit Unit4 sans l'accord préalable et écrit de Unit4.

5.5. Séquestre

Unit4 s'assurera qu'une copie du code source du Produit Unit4 sera déposée auprès d'un (ou plusieurs) séquestre(s), là où il est raisonnable de le faire d'un point de vue pratique (plus de détails disponibles dans la Politique Unit4 Séquestre) et que ce code source sera mis à jour régulièrement à l'occasion de toute nouvelle Version. Le Client aura la possibilité de conclure un contrat de séquestre avec le séquestre et la communication du code source du Produit Unit4 ou du Service Unit4 concerné au Client pourra être faite en application des stipulations du contrat de séquestre applicable.

6. RESPONSABILITES DU CLIENT (GENERAL)

6.1. Responsabilités du Client

Sauf mention contraire:

- 6.1.1. le Client devra fournir à Unit4 toutes les informations et documentations qui peuvent être raisonnablement requises par Unit4 afin de permettre à Unit4 d'exécuter ses obligations ;
- 6.1.2. le Client s'assurera, dans la mesure où cela est raisonnablement nécessaire, que tous les Utilisateurs du Produit Unit4 ont reçu la formation adéquate et que les Utilisateurs Professionnels s'engagent à remplir leurs rôles concernant l'implémentation et l'utilisation du Produit Unit4 dans le respect des Bonnes Pratiques de l'Industrie et en conformité avec toute Documentation d'Unit4 et les conseils raisonnables prodigués par Unit4 (ou ses partenaires, agents, sous-traitants le cas échéant) ;
- 6.1.3. le Client accepte d'utiliser exclusivement les Services Professionnels de Unit4 et de ses prestataires partenaires approuvés pour (i) les Services Professionnels qui devront être fournis en tant que partie d'un Projet effectué par Unit4 (en opposition aux Services Professionnels qui doivent être fournis en tant que Partie d'un Projet effectué par le Client) pendant l'implémentation du Produit Unit4 et (ii) des Services Professionnels relatifs à l'implémentation de toutes nouvelles Versions ;
- 6.1.4. tout transfert de données par le Client vers la base de données utilisée par le Produit Unit4 doit être effectué en utilisant les outils standards d'interface fournis avec le Produit Unit4. Sans préjudice des autres droits et recours de Unit4 aux termes du Contrat, tout travail exécuté par Unit4 résultant d'une violation directe ou indirecte de cette clause 6.1.4. devra être facturé au Client au Taux en Vigueur de Unit4 ;
- 6.1.5. le Client est responsable de la connexion à son réseau et à l'internet, comprenant le mécanisme convenu pour tout accès de support à distance;
- 6.1.6. le Client est responsable de l'exactitude des entrées et des sorties du Produit Unit4 utilisées conjointement avec le Produit Unit4, et doit aussi s'assurer que les paramètres du Produit Unit4 sont réglés correctement pour l'administration, le traitement des données et les calculs conformément aux exigences légales, comptables et fiscales
- 6.1.7. le Client doit s'assurer que ses systèmes d'exploitation et logiciels de base de données (selon les cas) sont à tout moment compatibles

avec les Produits Unit4 et ne sont pas dans un état de dysfonctionnement tel que cela compromettrait le fonctionnement du Produit Unit4 ;

- 6.1.8. le Client doit respecter et observer ses responsabilités et obligations conformément au Droit Applicable et à toute Politique Unit4 et Documentation d'Unit4 ; et
- 6.1.9. le Client doit s'assurer que les équipements et logiciels nécessaires pour un fonctionnement efficace du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud sont fournis et prêts pour la fourniture des Services Professionnels à une date convenue mutuellement à l'avance par les parties.

6.2. Exonération d'exécution d'une obligation de Unit4

Si Unit4 est empêché ou retardé dans l'exécution de l'une de ses obligations résultant du présent Contrat en raison de tout acte, manquement ou omission du Client, ses agents ou sous-traitants, Unit4 sera alors réputé ne pas être en violation des stipulations du Contrat du fait desdits actes, manquements et omissions.

7. DONNEES DU CLIENT, PROTECTION DE LA VIE PRIVEE ET DES DONNEES PERSONNELLES

7.1. Données Client

Le Client conserve à tout moment la propriété, tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Données Client. Sous réserve des droits limités attribués par le Client dans ce Contrat, Unit4 n'acquiert aucun droit, titre ou intérêt du Client ou de ses donneurs de licences sur les Données Client, y compris les Droits de Propriété Intellectuelle. Le Client soumettra les Données Client dans un format approuvé par Unit4 comme compatible pour l'utilisation avec le Produit Unit4 concerné. Le Client est seul responsable de la qualité, de l'exactitude, de la fiabilité, de la cohérence, de la pertinence et de la légalité de ses Données Client et des moyens par lesquels il a acquis les Données Client et fera tous les efforts raisonnables dans un délai raisonnable pour mettre à jour les Données Client (utilisées conjointement avec le Produit Unit4) et pour corriger des erreurs typographiques, troncature de données, informations obsolètes et autres inexacitudes.

7.2. Utilisation de Données Statistiques

Unit4 will own all Statistical Data and nothing in the Agreement will prevent or limit Unit4 in using or commoditising the Statistical Data, provided that the use of Statistical Data will not: (i) reveal any Personal Data to third parties; (ii) breach confidentiality undertakings or Applicable Law.

Unit4 aura la propriété de toutes les Données Statistiques, et ne pourra se voir empêché ou limité dans leur utilisation ou commercialisation dans le cadre de ce Contrat, sous réserve que l'utilisation de Données Statistiques (i) ne révèle pas de Données Personnelles ou de Données Client à des tiers, ni (ii) ne viole d'engagements de confidentialité ou le Droit Applicable.

7.3. Vie privée et Protection des Données personnelles

Les Parties respecteront leurs obligations respectives stipulées dans la Politique de protection de la vie privée de Unit4 et dans les Conditions de Traitement de Données de Unit4.

8. GARANTIES ET EXONERATION

8.1. Garanties Générales

Chaque Partie garantit :

- 8.1.1. qu'elle dispose de l'entière capacité, du pouvoir et de tous les consentements nécessaires afin de signer et d'exécuter le Contrat ;
 - 8.1.2. que le Contrat est signé par un représentant dûment habilité de chaque Partie ; et
 - 8.1.3. qu'elle a régulièrement conclu le Contrat et dispose du pouvoir juridique de le faire.
- ### 8.2. Garantie Fonctionnelle du Produit

Unit4 garantit que le Produit Unit4 fonctionnera en substance conformément à la Documentation d'Unit4 et aux Spécifications délivrées lors de sa livraison ou du premier accès (si applicable).

Le Client reconnaît que le Produit Unit4 est un logiciel standard et non un logiciel spécifique ou sur mesure développé pour répondre aux besoins particuliers du Client (même si Unit4 connaît ces besoins). Il appartient donc au Client de s'assurer que les fonctions et fonctionnalités décrites dans la Documentation et par Unit4 dans le Bon de Commande répondent à ses besoins. Unit4 et ses partenaires éditeurs de logiciels (le cas échéant) déclinent toute responsabilité dans le cas où le Produit Unit4 ne contiendrait pas une fonction ou une fonctionnalité qui n'est pas indiquée dans la Documentation applicable, Spécification ou par Unit4 dans le Bon de Commande.

Unit4 n'accepte aucune responsabilité pour tout manquement du Produit Unit4

lors de la fourniture de dispositifs ou de fonctions, résultant :

- 8.2.1. d'une modification du code du Produit Unit4 (ou Personnalisation) qui n'a pas été réalisée par Unit4 ou par l'un de ses partenaires éditeurs de logiciels agréés ou de toute action expressément exclue par la Documentation d'Unit4 (et toute approbation doit avoir lieu aux coûts et frais du Client) ;
- 8.2.2. de toute combinaison du Produit Unit4 avec un tout autre logiciel ou matériel non fournis ou approuvés par Unit4 ou ses partenaires éditeurs de logiciels agréés ;
- 8.2.3. de l'utilisation du Produit Unit4 de manière imprévue par rapport à sa destination ou autre que celle permise par le Contrat ; ou
- 8.2.4. excepté lorsque le Client a acheté Unit4 SaaS, lorsque le Client n'a pas installé une nouvelle Version, Mise à jour ou Correctif qui avait été publié pour remédier à une erreur ou sauf si Unit4 en a convenu autrement dans le Bon de Commande , de l'utilisation de toute Version qui n'est pas la dernière ou l'avant-dernière Version du Produit Unit4.

Unit4 ne garantit pas un fonctionnement ininterrompu ou sans erreur du Produit Unit4. Le Client reconnaît que le Produit Unit4 ne sera pas sans erreur ou que le Produit ne fonctionne ou ne fonctionnera pas de manière ininterrompue.

Dans le cas où le Produit Unit4 ne fonctionnerait pas conformément aux garanties susmentionnées, Unit4 n'aura d'autre obligation ou responsabilité que l'obligation de remédier à un tel manquement par la fourniture d'un service d'Assistance Client d'Unit4. Le Client reconnaît que les recours mentionnés au Contrat déterminent l'intégralité de la responsabilité et des obligations de Unit4 en cas de non-respect d'une garantie.

8.3. Garanties applicables aux Services

Unit4 garantit que les Services Unit4 devront :

- 8.3.1. correspondre à un bon standard professionnel ;
- 8.3.2. être conformes aux Bonnes Pratiques de l'Industrie ;
- 8.3.3. être fournis avec diligence et des compétences raisonnables.

S'agissant des Services Professionnels, les garanties précédentes s'appliquent sous réserve que le Client notifie à Unit4 toute non-conformité alléguée des Services Professionnels dans les meilleurs délais, et dans tous les cas dans les trente (30) jours calendaires suivant la date de fourniture des Services Professionnels en cause, et lui fournisse toutes les informations et l'assistance raisonnablement requise par Unit4. A la réception de cette notification, Unit4 aura seulement pour obligation de mettre en œuvre des efforts commerciaux raisonnables pour réexécuter et remédier à cette non-conformité sans frais supplémentaires pour le Client.

De plus, Unit4 n'accepte aucune responsabilité pour tout manquement des Services Unit4 lors de la fourniture d'installations et de fonctions résultant :

- 8.3.4. d'une modification du code du Produit Unit4 (ou Personnalisation) qui n'a pas été réalisée par Unit4 ou par l'un de ses partenaires éditeurs de logiciels agréés ou toute action qui est expressément exclue par la Documentation d'Unit4 (toute approbation doit être aux coûts et frais du Client) ;
- 8.3.5. de toute combinaison du Produit Unit4 avec un tout autre logiciel ou matériel non fournis ou approuvé par Unit4 ou ses partenaires éditeurs de logiciels agréés ;
- 8.3.6. l'utilisation du Produit Unit4 d'une manière imprévue par rapport à sa destination ou autre que celle permise par le Contrat ;
- 8.3.7. excepté lorsque le Client a acheté Unit4 SaaS, lorsque le Client n'a pas installé une Nouvelle Version, une Mise à Jour ou un Correctif qui avait été publié pour remédier à une erreur ; ou de l'utilisation de toute Version qui n'est pas la plus récente ou l'avant-dernière Version du Produit Unit4, sauf si Unit4 en a convenu autrement dans le Bon de Commande ;
- 8.3.8. d'instructions ou d'informations incorrectes fournies par le Client ou du manquement du Client à fournir des informations ou de la documentation.

8.4. Exclusions de garantie

Sauf stipulation expresse dans le Contrat, aucune des Parties ne donne de garantie, qu'elle soit expresse, implicite, statutaire ou autre, et chaque Partie rejette spécifiquement toute garantie implicite, comprenant toute garantie de qualité marchande ou d'aptitude à une utilisation particulière, dans la mesure au maximum autorisée par le Droit Applicable.

8.5. Responsabilité du Client pour ses Affiliés et Utilisateurs

Le Client s'assurera du respect des stipulations du Contrat (comprenant l'utilisation du Produit Unit4 et des Services Unit4 correspondants) par toute

personne disposant d'un droit d'accès au Produit Unit4. Le Client sera responsable pour (i) les actes et/ou omissions de ces personnes en ce qui concerne toute violation par le Client du Contrat, ou (ii) la violation directe d'obligations prévues dans le Contrat par l'une de ces personnes.

9. INDEMNISATION MUTUELLE

9.1. Indemnisation par Unit4

Unit4 garantira le Client à ses frais contre toutes réclamations, demandes, requêtes ou procédure judiciaire (« **Réclamations** ») dirigée à l'encontre du Client par un tiers alléguant que l'utilisation de l'un des Produits Unit4 porte atteinte directement un Droit de Propriété Intellectuelle d'un tiers ou détourne les secrets commerciaux d'un tiers. En outre, Unit4 doit indemniser et garantir le Client de tous frais (comprenant des honoraires raisonnables d'avocat) qui seraient imputés au Client par une juridiction compétente ou un arbitre de manière définitive et exécutoire, ou accepté lors de la signature par Unit4 d'une transaction, relative à de telles Réclamations.

Dans des brefs délais après la réception d'une telle notification de Réclamation, le Client doit : (a) notifier par écrit la Réclamation à Unit4 ; (b) donner à Unit4 le seul contrôle de la défense et du règlement de la Réclamation (il est précisé que Unit4 ne doit pas régler ou se défendre de la Réclamation, à moins que Unit4 libère le Client de toute responsabilité sans aucune condition) ; et (c) fournir à Unit4, aux frais d'Unit4, toute l'assistance raisonnable pour la défense et le règlement d'une telle Réclamation. L'obligation d'indemnisation de Unit4 doit être compensée ou réduite dans la mesure où sa capacité de défense ou de règlement la Réclamation est compromise par le manquement du Client aux obligations précisées précédemment.

Unit4 ne sera soumis à aucune obligation d'indemnisation pour (i) des réclamations en contrefaçon découlant de la combinaison de tout Produit Unit4 avec l'un des produits, services, matériels, données ou processus opérationnel du Client ou de l'utilisation du Produit Unit4 par le Client en violation des termes du présent Contrat ; et (ii) pour toutes révisions ou modifications du Produit Unit4 (en ce comprises les Personnalisations), qui ne seraient pas effectuées par Unit4 ou l'un de ses partenaires-logiciel agréés.

Si le Produit Unit4 est reconnu ou est susceptible d'être reconnu comme constituant une contrefaçon, Unit4 aura l'option, à ses frais (i) de remplacer ou modifier le Produit Unit4 selon ce qui est approprié, (ii) d'obtenir une licence pour que le Client puisse continuer d'utiliser le Produit Unit4, (iii) de remplacer le Produit Unit4 par un service aux fonctionnalités équivalentes ; ou (iv) de résilier le contrat relatif au Produit Unit4 concerné et de rembourser toute redevance prépayée applicable à la portion inutilisable du Produit Unit4 suivant la date de prise d'effet de la résiliation.

9.2. Indemnisation par le Client

Le Client indemnisera Unit4, prendra la défense et tiendra Unit4 indemne de toutes réclamations, demandes, requêtes, procès, dommages, responsabilités, coûts et dépenses (comprenant les honoraires d'avocat et les frais de juridiction raisonnables) provenant ou résultant en tout ou en partie de :

- 9.2.1. l'utilisation des Produits Unit4 et/ou Services par le Client, ses Sociétés Affiliées ou leurs Utilisateurs en violation des termes du Contrat ou pour tout but illégal ;
- 9.2.2. la violation de tout Droit de Propriété Intellectuelle de Unit4 ;
- 9.2.3. des responsabilités du Client (selon le Droit Applicable ou le Contrat) relatives aux entrées, aux traitements, aux publications envisagées et non-envisagées et/ou conservations de Données Client par le Client, ou de toutes réclamations (de bonne foi ou non) par les utilisateurs finaux du Client, leurs représentants légaux et autres tiers concernés en lien avec lesdites responsabilités.

9.3. Remède exclusif

Le présent article « Indemnisation Mutuelle » stipule l'entière responsabilité de la partie qui doit indemniser, et les recours exclusifs de la partie indemnisée à l'encontre de l'autre partie pour tout type de réclamations décrites respectivement dans les articles 9.1 et 9.2.

10. LIMITATION DE RESPONSABILITE

10.1. Responsabilité non-exclue

Aucune stipulation de ce Contrat et en particulier l'article 10 du Contrat ne doit limiter ou exclure la responsabilité de chaque Partie dans la mesure où cette limitation ou exclusion n'est pas autorisée par le Droit Applicable, comprenant :

- 10.1.1. la fraude et les déclarations frauduleuses ; et
- 10.1.2. la mort ou les dommages corporels dus à une négligence ;
- 10.1.3. la responsabilité au titre des obligations de paiement non contestées de redevances valablement dues ; et

10.1.4. les responsabilités respectives des Parties au titre de l'article 9.

10.2. Exclusion des dommages indirects et dommages associés

Sous réserve des termes de l'article 10.1, aucune des Parties ne saurait être responsable envers l'autre Partie de tout dommage indirect, spécial, par incident, (y compris les dommages relatifs à la perte de clientèle, la perte ou l'altération des données (sauf les cas de Violations de Données) ou la perte de contrats, perte de chance, quelle que soit la cause de ces dommages, contractuelle, délictuelle ou autre forme de mise en jeu de responsabilité, et ce, même si cette Partie a été avertie de l'éventualité de tels dommages.

Sous réserve de l'article 10.1, Unit4 ne saurait être tenue responsable envers le Client de la perte de profits ou de revenus du Client, quelle qu'en soit la cause, tant contractuelle que délictuelle ou pour tout autre quelconque forme de mise en jeu de responsabilité, même si le Client a été averti de l'éventualité de tels dommages.

10.3. Responsabilité pour la Protection des Données

La responsabilité respective de chaque Partie en cas de violation des Conditions de Traitement de Données Unit4 est celle indiquée dans lesdites Conditions de Traitement des Données d'Unit4.

10.4. Limitation de Responsabilité

Sous réserve des termes des articles 10.1 à 10.3 ci-dessus, la responsabilité totale et cumulative de Unit4 ne saurait en aucun cas excéder le montant le **moins élevé** des montants suivants (i) le montant payé par le client dans les douze (12) mois précédant immédiatement l'évènement engageant la responsabilité de unit4 ou (ii) 500 000 € (pouvant être converti dans une devise locale au moment de la survenance du fait générateur de responsabilité).

11. DUREE ET RESILIATION

11.1. Durée du Contrat

Le Contrat commence à sa Date de prise d'Effet et expire jusqu'à ce qu'il soit résilié par l'une ou l'autre des Parties conformément à ses stipulations.

11.2. Résiliation pour Cause

Une Partie peut résilier le Contrat pour cause (i) sous réserve du respect d'un préavis de trente (30) jours calendaires à compter d'une notification écrite à l'autre partie d'un manquement substantiel, si ce manquement n'a pas été remédié à l'expiration de ce délai, ou (ii) sous réserve des dispositions d'ordre public en matière de procédures collectives, si l'autre partie est en cessation de paiement ou fait l'objet d'une procédure collective. En outre, en cas de violation par le Client de la PUA, notamment de l'article 5 de la PUA, et/ou violation de l'article 9.2 du Contrat, Unit4 se réserve la possibilité de mettre fin au Contrat immédiatement et par écrit, qu'il puisse être remédié ou non à ladite violation.

11.3. Effet de la résiliation

Toute résiliation du Contrat sera sans incidence sur les droits et responsabilités accumulés de chaque partie et n'entraînera pas la résiliation automatique de tout autre Contrat conclu relatif à d'autres Bons de Commande. Unit4 ne doit pas être dans l'obligation de délivrer des Produits Unit4 et/ou des Services Unit4 à la suite de la date de prise d'effet de la résiliation.

11.4. Stipulations survivantes

Toute stipulation du Contrat expressément ou par répercussion destinée à entrer ou à rester en vigueur lors ou après la résiliation ou l'expiration du Contrat doit rester en vigueur et être effective pour d'une telle période si nécessaire.

11.5. Indemnité de résiliation pendant la Durée Minimale

A la suite d'une résiliation pour cause par Unit4, le Client payera toutes les sommes non réglées au titre des Durées non encore expirées et restant à courir pour tous les Bons de Commande après la date de prise d'effet de la résiliation. Les Parties conviennent que ce paiement équivaudra à une indemnité de rupture. En aucun cas, une résiliation ne dégage le Client de son obligation de paiement des frais et redevances payables à Unit4 pour la période antérieure à la Date Effective de la résiliation. Ce recours est sans préjudice des autres droits ou recours de Unit4 en vertu du présent Contrat.

12. STIPULATIONS GENERALES

12.1. Audit

A la suite d'une notification raisonnable et au maximum une fois par an, Unit4 (ou un tiers auditeur mandaté par Unit4) peut auditer l'utilisation par le Client de tout Produit Unit4 et/ou Service Unit4 (soit à distance soit sur les sites du Client). Une « utilisation » s'entend comme (i) d'un usage effectif par le Client lui-même ou (ii) la création par le Client d'un droit d'usage en ce compris la création d'un profil Utilisateur permettant l'accès aux Produits Unit4. Les coûts d'audit par un tiers mandaté par Unit4 seront à la charge d'Unit4. Le Client doit coopérer de manière immédiate et complète et fournir toutes données et

informations pour vérifier la conformité aux termes du Contrat. Le Client doit répondre à toute demande d'information aussi vite que possible, sans excéder dix (10) Jours Ouvrés à partir d'une telle demande d'information. Si un audit révèle que l'Utilisation excède les Limites d'Utilisation, le Client devra rembourser Unit4 des moins-payés qui résulteraient d'une non-conformité (y compris les redevances de licence non payées, les redevances de souscription ou les redevances d'Unit4 SaaS, les redevances pour l'assistance associée et toute autre redevance applicable) pour l'intégralité de la période de non-conformité. Les conditions tarifaires pour les paiements concernés seront fondés sur les Taux Prévalents d'Unit4 (c'est-à-dire la liste des prix actuelle au moment où l'audit est effectué) et Unit4 aura le droit d'émettre une facture dans les quatorze (14) jours suivant l'indication des frais des moins-payés (à moins que les Parties ne conviennent d'étendre ces dates d'exigibilité). Si les moins-payés découverts excèdent cinq (5) pourcent du coût/de la valeur totale de tout Produit Unit4 payé par le Client au titre d'un Bon de Commande pertinent, le Client remboursera Unit4 des coûts liés à l'audit. Les conditions de l'article 12.14 (Règlement des litiges) ne s'appliquent pas à la résolution des litiges relatifs à l'audit et aux moins payés.

12.2. Suggestions

Unit4 bénéficiera d'une licence gratuite mondiale, cessible, sous-licenciable irrévocable, pour la durée des droits de propriété intellectuelle les concernant, et pouvant faire l'objet d'une sous-licence lui permettant d'utiliser et d'incorporer dans son Produit Unit4 toutes suggestions, demandes d'amélioration, recommandations ou autres retours fournis par le Client, y compris ceux des utilisateurs finaux, en lien avec le fonctionnement du Produit Unit4.

12.3. Conformité des Exportations

Le Produit Unit4 et/ou les Services Unit4 et d'autres technologies et dérivés Unit4 peuvent se voir appliquer les lois et réglementations relatives à l'export d'autres pays. Le Client accepte que de tels Produits Unit4 et/ou Services Unit4 et les Produits d'un Tiers et/ou les Services d'un Tiers ne seront pas exportés du pays de fourniture directement ou indirectement séparément ou en partie d'un système sans que le Client se soit, tout d'abord, et à ses frais, conformé aux lois et réglementations applicables, et ait obtenu toutes les autorisations de son gouvernement local et du Département du Commerce des Etats-Unis et d'autres agences concernées. A la requête et aux frais du Client, Unit4 peut assister le Client pour candidater à l'obtention de telles autorisations. De plus, le Client affirme qu'il ne fait partie d'aucune liste gouvernementale de personnes non-autorisées. Le Client ne doit pas permettre à des Utilisateurs d'accéder ou d'utiliser le Service de Logiciel dans un pays faisant l'objet d'un embargo de la part des Etats-Unis ou de l'Union européenne ou qui est en violation de toute loi ou régulation à l'export des Etats-Unis ou de l'Union européenne.

12.4. Lutte contre la Corruption

Aucune partie n'a reçu ou s'est vue offrir des pots-de-vin, rétro-concessions, paiements ou cadeaux illégaux ou inappropriés, ou toute autre chose de valeur d'un salarié ou d'un agent de l'autre partie en relation avec le Contrat. Les cadeaux et divertissements raisonnables fournis dans le cadre de la conduite normale des affaires ne violent pas la restriction susmentionnée. Si une partie apprend toute violation de la restriction susmentionnée, elle mettra en œuvre ses efforts raisonnables pour le notifier rapidement à l'autre partie.

12.5. Lutte contre l'Esclavage Moderne et le Trafic d'Etres Humains

Les Parties respectent toutes les Lois Applicables relatives à l'esclavage moderne et au trafic d'êtres humains. Chaque Partie a pris les mesures raisonnables et commercialement appropriées pour garantir qu'il n'y a pas de pratiques d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains au sein de son activité ou de ses chaînes logistiques. En ce qui concerne Unit4, plus d'informations peuvent être trouvées dans la Déclaration Unit4 sur l'Esclavage Moderne et le Trafic d'Etres Humains.

12.6. Divulgaration Convenue

Après la Date de Prise d'effet du Contrat par les Parties, Unit4 se réserve le droit d'utiliser le nom et le logo du Client, tant dans sa documentation interne qu'externe (y compris sur le site internet d'Unit4 ou sur les réseaux sociaux), pour communiquer sur le fait qu'il est client d'Unit4. De plus, le Client consent à autoriser Unit4 à (i) faire des communiqués de presse et à coopérer en ce sens avec Unit4 afin de lui permettre de les publier dans les trois (3) mois suivant la signature du Contrat ; et/ou (ii) utiliser l'expérience du Client pour produire un scénario de référence et à coopérer en ce sens avec Unit4 afin de lui permettre de le publier dans les trois (3) mois suivants la date de lancement du projet. Les communiqués de presse et/ou des scénarios de référence seront rédigés par Unit4 avec l'accord préalable du Client.

12.7. Relation des Parties

Les parties sont des cocontractants indépendants. Le Contrat ne crée pas de partenariat, de franchise, de joint-venture, d'agence, de fiducie ou de lien de subordination, de contrat de travail entre les Parties.

12.8. Absence de Tiers Bénéficiaires

Lorsque le Client achète seulement des Produits Unit4 et/ou Services Unit4, il n'y a pas de tiers bénéficiaires au Contrat. Lorsque le Client achète des Produits de Tiers et/ou Services de Tiers, le Fournisseur Tiers pourra faire appliquer les termes de ce Contrat à l'encontre du Client, comme s'il était partie au Contrat. Les Parties peuvent modifier les termes du Contrat conformément à la clause 12.18 sans le consentement du Tiers Fournisseur.

12.9. Notifications

Sous réserve des autres stipulations du Contrat relatives aux notifications, toutes notifications, permissions et approbations doivent être émises par écrit et doivent être considérées comme ayant été remises par : (i) remise en mains propres, (ii) le deuxième Jour Ouvrable après envoi du courrier, (iii) le deuxième Jour Ouvrable après l'envoi par télécopie avec accusé de réception, ou (iv) à l'exception des notifications de résiliation ou de demande d'indemnisation (« Notifications Légales »), le premier Jour Ouvrable après envoi par courriel. Les Notifications et les Notifications Légales relatives à Unit4 doivent être adressées à l'attention du Directeur Financier à l'adresse du siège communiquée dans le Bon de Commande. Les notifications relatives à la facturation au Client doivent être adressées à l'adresse de facturation désignée par le Client, et les Notifications Légales au Client doivent être adressées au Client et être clairement identifiées comme des Notifications Légales. Toutes autres notifications au Client doivent être adressées à l'administrateur système désigné par le Client.

12.10. Renonciation

Aucun manquement ou retard d'une Parties dans l'exercice de ses droits stipulés au Contrat ne constitue une renonciation à ce droit.

12.11. Dissociabilité

Si une stipulation (ou une partie d'une stipulation) du Contrat devait être jugée contraire au Droit Applicable par une juridiction compétente, cette stipulation (ou la partie correspondante) devra être modifiée par la juridiction et interprétée de manière à réaliser les objectifs de la stipulation originelle dans la mesure permise par le Droit Applicable et les stipulations restantes du Contrat devront rester en vigueur.

12.12. Force Majeure

Aucune Partie ne sera tenue responsable pour tout retard dans l'exécution de ses obligations au titre du Contrat, si ce retard est causé par la Force Majeure. Les Parties ne sont pas obligées d'exécuter toute obligation, si cette exécution est impossible en conséquence d'un cas de Force Majeure. La notion de Force Majeure comprend la force majeure concernant les fournisseurs de Unit4, le manquement des fournisseurs à la bonne exécution de leurs obligations dont la collaboration avec Unit4 a été requise par le Client, ainsi que la défectuosité d'applications qui ne relèvent pas de Unit4 ou de services de tiers dont l'utilisation par Unit4 a été requise par le Client. Si une situation de Force Majeure perdure plus de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, les Parties auront le droit de résilier le Bon de Commande, sans indemnité, en le notifiant par écrit à l'autre partie conformément à l'article 12.9. Tous Services ou Services additionnels fournis ou exécutés conformément au Bon de Commande avant la survenance de l'événement de Force Majeure peuvent être facturés par Unit4 et devront être payés par le Client.

12.13. Cession

Aucune Partie ne peut céder l'un de ses droits et l'une de ses obligations dérivant du Contrat, en application du Droit Applicable ou autres, sans l'accord écrit préalable de l'autre Partie (qui ne peut être refusé sans motif raisonnable). Nonobstant ce qui précède, chaque Partie a la possibilité de céder le Contrat dans son intégralité (comprenant tous les Bons de Commande), sans le consentement de l'autre Partie, à ses Sociétés Affiliées ou dans le cadre d'une fusion, acquisition, restructuration, vente de la totalité ou de la majeure partie des actifs n'impliquant pas un concurrent direct de l'autre partie. Le seul recours d'une partie pour toute cession par l'autre partie en violation de ce paragraphe devra être, à la discrétion de la partie cédée, la résiliation du Contrat par notification écrite à la partie cédante. Dans le cas d'une telle résiliation, Unit4 devra rembourser le Client de toutes redevances prépayées couvrant le reste de la période contractuelle pour toutes les commandes après la date d'effet de la résiliation. Sous réserve de ce qui précède, le Contrat a force obligatoire entre les parties, leurs ayants-droits et leurs cessionnaires agréés.

12.14. Règlement des Différends

Excepté dans le cas d'un audit effectué conformément à l'article 12.1 (Audit), tout différend entre les Parties portant sur l'interprétation et/ou l'exécution du Contrat fera l'objet d'une tentative de règlement amiable sans préjudice du droit de chaque partie de mettre en œuvre toute procédure d'urgence de nature à préserver ses droits.

A cet effet, la Partie lésée devra notifier par écrit le différend à un Directeur (ou une position équivalente) de l'autre Partie. Les deux Parties devront ainsi mettre en œuvre tout effort raisonnable pour résoudre le différend dans les quatorze (14) jours calendaires à compter de cette notification. Si le différend reste non-résolu, la Partie lésée doit notifier par écrit le problème au Directeur général (ou une position équivalente) de l'autre Partie. Les deux Parties

devront alors mettre en œuvre tout effort raisonnable pour résoudre le différend dans les vingt-et-un (21) jours calendaires à compter de cette notification. En l'absence de règlement amiable à l'issue de cette période trente-cinq (35) jours calendaires, la Partie lésée recouvrera son entière liberté d'action.

12.15. Non-Sollicitation

Pendant la durée du Contrat et pour 6 mois après son terme ou sa résiliation, les Parties s'engagent à ne pas employer ou solliciter sans l'accord préalable écrit de l'autre Partie (que ce soit par la Partie pertinente, ses employés, agents, tiers ou de quelque autre manière que ce soit) pour fournir des services, comme salarié, contractant indépendant ou consultant tout :

- Salarié ;
- Contractant indépendant ; ou
- Consultant,

De l'autre Partie, qui n'a jamais été employé préalablement par la première Partie mais qui a été présenté à la première Partie par suite du présent Contrat, et avec lequel / laquelle la première Partie a été en contact dans les 12 mois précédents.

Chaque Partie reconnaît que la violation des stipulations du présent article suscite l'investissement en temps et en coûts de l'autre Partie pour remplacer une telle personne employée dont l'autre Partie est légitime à demander recouvrement sous forme d'une pénalité de 50% du salaire annuel brut ou des redevances annuelles de l'individu concerné au moment de la violation de la clause. Cette clause n'exclut pas le droit de l'autre Partie à demander en justice l'octroi de mesures conservatoires ou d'urgence.

12.16. Droit Applicable

Le Contrat et tout litige en découlant ou y afférent, sont soumis exclusivement au droit applicable dans le ressort où est inscrite l'entité d'Unit4 avec laquelle le Bon de commande a été passé. Tout litige, qu'il soit contractuel ou non contractuel, est soumis à la compétence exclusive des tribunaux de la même juridiction.

12.17. Intégralité du Contrat

Le Contrat constitue l'unique accord entre les parties et se substitue à tous contrats antérieurs, propositions et déclarations, écrits ou oraux, relatifs au même objet.

12.18. Variation

Sauf accord écrit et signé par les Parties, aucune modification, amendement, ou renonciation aux stipulations du Contrat ne peut entrer en vigueur.

12.19. Equivalents

Le Contrat peut être signé par facsimile ou doubles équivalents, qui, ensemble, devront former un seul document.

12.20. Signature Electronique

La transmission d'un document signé (mais afin d'éviter tout doute, pas uniquement la signature d'une page de signature) par (i) télécopie ; (ii) courriel (en PDF ou autre format convenu) ; ou (iii) système de signature électronique (c.à.d DocuSign) vaudra délivrance du document pertinent.

Annexe 1

Conditions de Livraison du Produit Unit4

(si applicable – voir article 1.3)

SECTION A – APPLICABLE A UNIT4 SAAS

Fourniture du SaaS Unit4

1. Unit4 devra mettre le SaaS Unit4 à disposition du Client conformément au Contrat pour la Durée à compter du premier accès (à un environnement pour permettre le début du Projet) fourni au Client dès que cette fourniture d'accès est raisonnablement praticable après la Date de Prise d'effet.
2. Unit4 devra mettre le SaaS Unit4 à disposition conformément aux Contrats de Niveaux de Services, à la Description de Service, les Documentations de Politiques applicables et le Droit Applicable.
3. Unit4 conservera seule le contrôle de la configuration de la plateforme de calcul, des prérequis techniques du système, des Mises à jour (concernant le SaaS Unit4) et leur calendrier.
4. L'Assistance Client d'Unit4 sera fournie de la date à laquelle le Service est rendu disponible conformément au paragraphe 1 de la présente Annexe 1.
Renouvellement du SaaS Unit4
5. Le SaaS Unit4 sera renouvelé automatiquement à l'issue de la

Période Minimale pour des périodes successives d'un an.

Obligations et Responsabilités additionnelles du Client

6. Le Client sera: (i) responsable d'avoir et de maintenir les équipements, logiciels et services côté client nécessaires pour avoir un accès à distance et utiliser le SaaS Unit4, y compris la connectivité réseau ; (ii) responsable de la gestion et l'administration fonctionnelle de l'application qui est fournie dans le cadre du SaaS Unit4 ; et (iii) responsable de n'utiliser le SaaS Unit4 que conformément au Contrat, à la Documentation des Politiques applicables (y compris l'UAP) ainsi qu'au Droit Applicable.

Droit de suspension d'Unit4

7. Si Unit4 a connaissance qu'un Utilisateur ne respecte pas le Contrat, Unit4 peut demander spécifiquement que le Client suspende le Compte non-conforme. Si le Client ne répond pas à cette demande dans un délai approprié (à la seule discrétion de Unit4), Unit4 peut suspendre le Compte concerné. La suspension restera en vigueur jusqu'à ce que l'Utilisateur concerné ait remédié à la violation à l'origine de la suspension. Unit4 se réserve aussi le droit de suspendre l'accès au SaaS Unit4 en cas de violation par le Client de la PUA ou dans le but de protéger la sécurité et l'intégrité des systèmes, locaux et équipements. Dans un tel cas, Unit4 contactera rapidement le Client pour lui fournir une explication et coordonner une résolution appropriée du problème.

Notification et Retrait

8. A l'égard des tiers, le Client doit se comporter avec diligence et de manière licite, à tout moment et dans tous les cas, notamment en ce qui concerne les droits des tiers tels que les droits de protection des données et les Droits de Propriété Intellectuelle. Dans le but d'éviter toute responsabilité à l'égard des tiers ou de limiter les conséquences d'une responsabilité à l'égard de tiers, Unit4 devra à tout moment être autorisé à sa propre discrétion à prendre des mesures afférentes à un acte ou à une omission par ou au risque du Client, comprenant les actes et les omissions qui porteraient atteinte aux droits de ces tiers. Il ne peut être requis de Unit4, qu'il émette une opinion sur la validité de la réclamation d'un tiers ou sur la défense du Client, ou que Unit4 soit amené à être impliqué de quelque forme que ce soit dans tout différend entre le Client et le tiers. Le Client devra retirer les Données Client immédiatement à la première demande écrite de Unit4. Si le Client ne le fait pas, Unit4 pourra être autorisée, à sa propre discrétion, à retirer les Données du Client ou à empêcher l'accès aux Données Client. En cas d'atteinte ou d'atteinte imminente à ce paragraphe 8, Unit4 peut également refuser au Client l'accès aux systèmes Unit4 et au SaaS de Unit4 avec effet immédiat et sans délai de préavis. Nonobstant ce qui précède, Unit4 pourra mettre en œuvre toutes autres mesures ou exercer tout autre droit à l'encontre du Client.

Intégration avec des Applications Non-Unit4

9. Le SaaS Unit4 peut contenir des caractéristiques standardisées (APIs) conçues pour inter-opérer avec d'autres Applications Non-Unit4. Pour utiliser ces caractéristiques, il peut être demandé au Client d'obtenir accès à de telles Applications Non-Unit4 par des fournisseurs tiers de tels produits. Si le fournisseur de telles Applications non-Unit4 cesse de rendre l'Application non-Unit4 disponible pour assurer l'interopérabilité avec les caractéristiques correspondantes du SaaS Unit4 dans des conditions raisonnables (ex. utilisation d'ancienne méthode d'intégration ou protocoles de sécurités inadéquats), Unit4 peut cesser de fournir ces caractéristiques du SaaS Unit4 sans donner droit au Client à remboursement, crédit ou autre compensation. Si, pour des raisons raisonnablement imputables à un fournisseur d'une Application non-Unit4, il ne peut plus être raisonnablement attendu de Unit4 qu'il rende disponible le SaaS Unit4 pour assurer l'interopérabilité avec les caractéristiques de cette Application non-Unit4, Unit4 peut cesser de fournir de telles caractéristiques correspondantes du SaaS Unit4 sans donner droit au Client à remboursement, crédit ou autre compensation.

Modifications de la Plateforme SaaS Unit4

10. Unit4 se réserve le droit de changer de fournisseur tiers de la plateforme de SaaS Unit4, à condition que : (i) Unit4 donne un préavis raisonnable au Client de ce changement ; (ii) le pays dans lequel les Données du Client sont stockées ne soit pas changé (sans avoir obtenu l'accord préalable du Client, qui ne doit pas être déraisonnablement refusé, retardé ou conditionné) ; et (iii) le service fourni par la nouveau fournisseur de la plateforme du SaaS Unit4 fasse preuve de cohérence (dans sa forme et son contenu) dans ses aspects essentiels avec l'offre précédente.

Restitution des Données Client lors de la Résiliation ou au Terme

11. Lors de la résiliation ou de l'arrivée du terme du Contrat et sur demande du Client, Unit4 mettra à la disposition du Client un fichier contenant la dernière sauvegarde des Données Client (prise par Unit4) au format

de la base de données originel ainsi que les pièces jointes dans leur format originel. Le Client peut également demander que ces Données Client soient détruites.

12. A la résiliation du Contrat, le Client doit adresser à Unit4 avec un préavis écrit d'au moins trente (30) jours calendaires (la notification peut être faite par courriel ou sous la forme d'une Demande de Services à l'Assistance Client d'Unit4) une demande de restitution des Données du Client. Dans le cas contraire, le Client sera réputé avoir demandé la destruction des Données Clients et Unit4 doit, sauf dispositions légales l'interdisant, effacer et/ou détruire toutes les Données Client dans ses systèmes ou par d'autres moyens en sa possession ou sous son contrôle.

13. Le Client peut demander un fichier contenant la dernière sauvegarde des Données Client (récupérées par Unit4) dans le format de base de données originel avec les pièces jointes dans leur format originel à tout moment pendant la Durée du Contrat. Le Client doit requérir, en respectant un préavis écrit de trente (30) jours calendaires (qui peut être notifié par courriel ou soumis sous la forme d'une Demande de Service à l'Assistance Client d'Unit4), une copie des Données Clients.

14. Unit4 se réserve le droit de facturer au Client aux Taux en Vigueur d'Unit4, en fonction du temps passé et du matériel fourni, tout travail requis pour la délivrance d'une copie des Données Clients dans un autre format que le format originel de la base de données.

SECTION B – S'APPLIQUANT AUX LIVRAISONS HORS SAAS

Livraison Sur Site ou par hébergement cloud d'un tiers

15. Lorsque le Client n'a pas acquis le SaaS Unit4:
- 15.1. Unit4 mettra le Produit à disposition du Client (par exemple par voie de téléchargement électronique et fourniture des clés de licence appropriées) avec l'Assistance Client d'Unit4 dès que cela sera raisonnablement possible après la Prise d'Effet.
- 15.2. Sous réserve du sous-paragraphe 15.3 ci-dessous, le Client bénéficie d'une licence d'utilisation des éléments du serveur du Produit Unit4 applicable pour une installation unique à l'Adresse d'Installation. Le Client ne peut pas partager l'utilisation du Produit Unit4 sur de multiples installations de serveur à moins que les Parties n'en aient convenu autrement et spécifiquement.
- 15.3. Sauf accord contraire, le Client a la permission d'utiliser les éléments du serveur du Logiciel Unit4 concerné pour 3 environnements (comprenant un environnement de production, un environnement de test et un environnement de développement et de reprise d'activité après sinistre).
- 15.4. Le Client est responsable de la sécurité, de la sûreté, et de l'intégrité des données en tout temps. Cela comprend, sans limitation, de s'assurer que les sauvegardes soient effectuées de manière appropriée de toutes les données quotidiennement conformément aux Bonnes Pratiques de l'Industrie et de s'assurer que le système puisse être restauré dans sa dernière version en cas d'opérations de maintenance problématiques sur un environnement de production. Unit4 fournira un service de restauration aux frais du Client, à condition que des sauvegardes à jour soient disponibles. Lorsque Unit4 nécessite l'assistance de sous-traitants du Client (par exemple un ISP) pour effectuer des services de restauration, le Client doit fournir une telle assistance à Unit4 sans frais additionnels pour Unit4.
- 15.5. Dans le cas où des données seraient corrompues, perdues ou suffisamment dégradées pour ne plus être utilisables, à tout moment, et si le Client a accompli ses obligations au titre de l'article 15.4, alors Unit4 s'engage à assister le Client pour recouvrir ou restaurer lesdites données soit en utilisant ses propres ressources internes (dans la limite de ses capacités à le faire dans son champ d'intervention) soit en coopérant avec une société tierce de recouvrement de données spécialisée utilisée par le Client, aux frais supplémentaires qui auront été convenus entre les Parties au préalable avant que tous travaux n'aient été effectués.
- 15.6. Lors de la résiliation du Contrat par Unit4, le client devra immédiatement restituer le Produit Unit4 à Unit4, ou à la demande de Unit4 détruire le Produit Unit4 et toutes copies de tout ou partie du Produit Unit4 et dans les sept (7) jours calendaires certifier à Unit4 par écrit que le Client a bien restitué ou détruit le Logiciel, selon le cas. L'absence d'exécution de l'obligation de restitution ou de destruction par le Client autorise Unit4, après préavis raisonnable, à venir sur tout site du Client pour retirer ou superviser la destruction du Produit Unit4. Dans telles circonstances, le Client autorise irrévocablement par les présentes et donne droit à Unit4, ses employés ou agent à entrer dans les locaux du Client pour cette finalité. Le Client est responsable de tout frais raisonnables générés par Unit4 en lien avec le recouvrement du Produit Unit4, lesdits frais devant être payés à titre indemnitaire.

Annexe 2

Conditions des Services Professionnels (si applicable – voir article 1.3)

Disponibilité

1. Le Client peut demander et Unit4 peut accepter, selon les compatibilités des agendas et des disponibilités raisonnables de Unit4, de fournir des Services Professionnels d'Unit4. De tels Services Professionnels d'Unit4 sont fournis à distance aux Taux Prévalents d'Unit4, à moins qu'un arrangement autre n'ait été conclu par écrit entre les Parties et inclus dans le Bon de Commande. Tout devis, délais ou proposition commerciale fournis par Unit4 sont sujets à ajustement sur la base des modifications de périmètre ou de niveau d'effort requis, délais imputables au Client à mettre des personnels à disposition ou dans l'exécution des responsabilités du Client, les tests et la procédure de validation et autres circonstances hors du contrôle raisonnable d'Unit4.

Horaires de travail

2. A moins d'en avoir convenu autrement, tous les Services Professionnels d'Unit4 sont fournis en régie les Jours Ouvrés. Une journée de travail de Services Professionnels Unit4 consiste en un nombre d'heures décrit dans la Politique de Jour de Travail (selon le Territoire géographique) et ne comprend en aucun cas les heures de repas et de déplacement. Unit4 peut facturer le Client pour tout temps additionnel travaillé conformément à la politique Unit4 en vigueur (qui inclura un supplément pour un travail effectué hors des horaires de travail détaillés ci-dessus). Le temps minimum facturable est d'une (1) journée de travail.

Lieu d'exécution

3. Le Client devra permettre au personnel d'Unit4 un accès suffisant aux sites pour permettre à Unit4 de fournir les Services Professionnels d'Unit4. Lorsque les services sont effectués sur les sites du Client, le Client devra autoriser le personnel d'Unit4 à avoir l'usage et le bénéfice d'un espace de travail adapté et des moyens techniques adaptés. Si Unit4 accepte de fournir des Services Professionnels Unit4 sur une base horaire, pendant les heures standard de travail, par exemple par téléphone, la redevance sera le taux jour applicable au Client calculé au pro rata plus tout coût associé.

Frais

4. Sauf convention contraire dans le Bon de Commande, le Client accepte de payer tous les Frais conformément à la politique de frais d'Unit4 alors en vigueur.

Annulation à bref délai

5. Si le Client et Unit4 ont convenu de dates spécifiques pour la fourniture des Services Professionnels d'Unit4, et que pour une raison quelconque, le Client annule ou proroge les arrangements ou si les Services Professionnels d'Unit4 ne peuvent pas être fournis du fait des actions ou omissions du Client (y compris mais sans limitation si le Client n'exécute pas les prérequis définis par Unit4), le Client accepte de payer : (i) 50% des redevances concernées si l'annulation / les prorogations ont lieu dans les six (6) à dix (10) Jours Ouvrés avant la date de livraison des Services Professionnels Unit4 et 100% des redevances si l'annulation / la prorogation (y compris la non fourniture des Services Professionnels Unit4) a lieu cinq (5) Jours Ouvrés ou moins de cinq (5) Jours Ouvrés avant la date de livraison des Services Professionnels d'Unit4 ; ainsi que (ii) les frais que Unit4 engage en raison de l'annulation (par exemple, les frais de transport ou d'hébergement)). Dans le cas où la prorogation / annulation / non fourniture des Services Professionnels d'Unit4 est due à des actes ou des omissions du Client, Unit4 devra s'efforcer raisonnablement de redéployer les personnels affectés et ne facturera les redevances que si Unit4 ne parvient pas à redéployer son personnel sur d'autres travaux facturables.

Implémentation Standard

6. Unit4 détient tous les Droits de Propriété Intellectuelle dans / sur ses procédures standard et sur sa documentation type et le Client bénéficie d'une licence gratuite, non-exclusive, non sous-licenciable (sauf aux Affiliées du Client) pour la Durée d'utiliser et adapter ces procédures et documentation type sans payer de redevance supplémentaire en ce qui concerne les Projets. En contrepartie de l'octroi de ladite licence par Unit4, le Client cède par la présente pour le futur tous les Droits de Propriété Intellectuelle dans toute adaptation ou modification des procédures standard ou documentation type. Lorsque la procédure standard ou la documentation type est fournie au Client dans le cadre des échanges commerciaux pré-contractuels, les Parties reconnaissent qu'il existe une présomption que ces dernières seront utilisées comme base pour la fourniture des Services Professionnels d'Unit4.

Droits de Propriété Intellectuelle Projet

7. Unit4 a le droit de fournir des Services Professionnels Unit4 similaires à des tiers, y compris tous concurrents du Client. Tout Droit de Propriété Intellectuelle qui peut être créé par Unit4 pendant la fourniture des

Services Professionnels d'Unit4 pendant un Projet, y compris, sans limitation, les idées, le savoir-faire, les techniques, améliorations ou modifications des Produits Unit4 et/ou Services Unit4, code source ou Documentation Unit4 et tout scripts de logiciels, sont la propriété de Unit4. Unit4 conserve le titre et la pleine propriété des droits concernant tous les Droits de Propriété Intellectuelle selon tout Droit Applicable de toute juridiction, cependant le Client bénéficiera d'une licence d'utilisation gratuite, non-exclusive, non sous-licenciable (excepté aux Affiliées du Client) de tels Droits de Propriété Intellectuelle pour ses besoins internes pour la même durée que les licences du Client sur les Produits Logiciels.

Tests d'Acceptation Utilisateur (UAT) pour les Projets

8. Le Client est responsable de déterminer et effectuer les Tests d'Acceptation Utilisateur.

Contrôle des Modifications

9. Unit4 fournira les Services Professionnels Unit4 et effectuera les modifications aux Services Professionnels Unit4 (et en conséquence les questions de prix et de calendrier) selon ce qui sera convenu entre les Parties conformément à la procédure de contrôle des modifications (le cas échéant) convenue avant le début de tout Projet.

Sous-traitance

10. Unit4 peut sous-traiter la fourniture des Services Professionnels d'Unit4 à l'un de ses partenaires prestataires agréés.

Dates de livraison des prestations estimées et Dates de livraison

11. Sauf stipulations autres convenues expressément dans une Annexe de Variation, toutes les dates et délais de livraison de Projets spécifiés ou convenus avec Unit4 sont des dates estimées et à titre indicatif uniquement et les délais ne sont jamais « essentiels » en ce qui concerne la livraison des Services Professionnels d'Unit4. Unit4 n'est pas tenu responsable en cas de défaut de fourniture d'un Projet ou de livrables convenus à des dates spécifiques, qu'elles soient convenues avant ou après le début du Projet.

Enoncés de Travaux

12. Lorsque les Parties conviennent d'un Enoncé de Travaux (SOW), ce dernier devra définir : (i) les missions et livrables à la fois de Unit4 et du Client en ce qui concerne un Projet particulier, (ii) les montants des redevances et frais payables par le Client à Unit4 pour la fourniture complète du périmètre des travaux comprenant les missions et livrables de Unit4 ; et (iii) toutes hypothèses et qualifications effectuées par Unit4 pour atteindre et convenir de ces montants. Si des modifications du périmètre des travaux sont nécessaires, ou des modifications de hypothèses arrivent, ou si toute autre variations au SOW sont nécessaires, les Parties conviendront (de bonne foi) des modifications nécessaires au SOW. Lorsqu'une procédure de modification est définie dans le SOW pour gérer les variations, les Parties suivront cette procédure. Cependant, si les Parties ne parviennent pas à convenir des modifications nécessaires au SOX directement ou par le biais de la gestion des modifications, Unit4 peut cesser de travailler sur le Projet et facturer le Client pour et recouvrer tous frais ou coûts générés jusqu'à cette date, y compris les coûts et frais qui seraient en sus des montants définis dans le SOW.

Annexe 3

Achats de Produits et Services Tiers (si applicable – voir article 1.3)

Achats de Produits et Services Tiers

- 1.1. selon les conditions du Contrat, toutes les références à Unit4 en ce qui concerne les livrables ou obligations étant remplacées par le nom du Fournisseur Tiers pertinent (décrit dans le Bon de Commande) et (lorsque c'est applicable) toutes les références aux : (i) « Produits Unit4 » sont remplacées par les Produits Tiers ; (ii) « Services Unit4 » ou « SaaS Unit4 » (selon ce qui est applicable) remplacés par les Services Tiers ; (iii) la « Documentation Unit4 » est remplacée par Documentation du Tiers et (iv) toutes les définitions applicables dans l'Appendice B – Définitions sont à lire et à interpréter comme si elles s'appliquaient (mutatis mutandis) aux Produits Tiers et/ou Services Tiers. Toutes les références à « Unit4 » en ce qui concerne le paiement demeurent des références à Unit4 et toute autre référence sera interprétée comme applicable (également) à la fois à Unit4 et au Fournisseur Tiers pertinent. Unit4 accepte par la présente de s'assurer que le Fournisseur Tiers délivre les Produits Tiers et/ou les Services Tiers conformément au Contrat (tel qu'amendé afin de faire référence au Fournisseur Tiers tel qu'applicable) et avec toutes les déviations ou termes spécifiques convenus dans le Bon de commande en ce qui concerne les Produits Tiers et/ou Services Tiers (qui, pour rappel, constituent ensemble le Contrat entre les Parties). Unit4 et le Fournisseur Tiers peuvent tous deux faire valoir les stipulations du Contrat contre le Client, comme s'ils étaient chacun une partie au

Contrat (le consentement du Fournisseur Tiers n'étant néanmoins pas nécessaire pour que Unit4 et le Client modifie ou apporte des variations au Contrat) et Unit4 demeure tenu de toute inexécution du Fournisseur Tiers de livrer les Produits Tiers et/ou Services Tiers conformément au Contrat ; ou

1.2. Selon les Conditions contractuelles du Tiers (qui, pour rappel, constituent le Contrat entre les Parties). Unit4 est autorisé à percevoir le paiement selon les conditions de paiement prévues dans les Conditions du Tiers. Le Client devra se conformer à toutes les stipulations des Conditions contractuelles du Tiers et Unit4 et le Fournisseur Tiers pourront tous les deux faire valoir les stipulations du Contrat à l'encontre du Client comme s'ils étaient chacun une partie à ce contrat (le consentement du Fournisseur Tiers n'étant néanmoins pas nécessaire pour que Unit4 et le Client amendent ou fassent varier le Contrat) et Unit4 demeurera tenue de toute inexécution du Fournisseur Tiers de livraison des Produits Tiers et/ou Services Tiers en accord avec le présent Contrat.

2. Unit4 garantit, que le lorsque c'est applicable, elle a le droit de sous-concéder des licences ou d'octroyer accès à (selon ce qui est applicable) toute partie des Produits Tiers et/ou Services Tiers qu'elle sous-concède ou à laquelle elle donne accès (selon ce qui est applicable) au Client ou (tel qu'approprié) le droit de distribuer des Produits Tiers et/ou Services Tiers qu'elle fournit au Client.